





## **Déclaration conjointe à la 65e session de la Commission des Nations Unies pour la Condition de la Femme (CSW65) du collectif de gouvernements locaux et régionaux unis réunis au sein de la Global Taskforce (GTF)**

Nous, maires, femmes et hommes, représentant·e·s élu·e·s locaux·les et régionaux·les, et nos associations et réseaux représentatifs :



### **REMÉMORONS**

la Déclaration mondiale de IULA de 1998 sur les femmes dans les gouvernements locaux<sup>1</sup> ; l'Agenda mondial de Paris des gouvernements locaux et régionaux pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale de 2013<sup>2</sup> ; la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale de 2006<sup>3</sup>; ainsi que les recommandations de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), en particulier la recommandation 35 sur la nécessité d'aborder toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris au niveau local <sup>[4]</sup> ;



### **RAPPELONS**

que la Déclaration de Beijing et son Plan d'action restent tout à fait pertinents face aux attaques contre l'égalité des genres et les droits des femmes, en particulier l'Article 36 déclarant que les organisations internationales, telles que l'Organisation mondiale CGLU, et sur la mise en œuvre du programme d'action des Nations unies ;



### **SOULIGNONS**


notre engagement dans la campagne « Génération Égalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire » afin d'accélérer les efforts visant à l'autonomisation intergénérationnelle des femmes et des filles. Conformément à la campagne, les gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle clé dans la lutte pour l'égalité des salaires, le partage égal des travaux de soins non rémunérés et du travail domestique, l'élimination du harcèlement sexuel et de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, la garantie des droits sexuels et reproductifs et notamment le droit à l'autonomie sexuelle des femmes, et la garantie d'une participation égale à la politique et à la prise de décisions dans toutes les sphères de la vie ;


<sup>1</sup> <http://www.bestpracticesfoundation.org/pdf/PDF19b2-Women-Local-Gov.pdf>


<sup>2</sup> [https://women.uclg.org/sites/default/files/2017-07/FR\\_Declaration\\_Paris.pdf](https://women.uclg.org/sites/default/files/2017-07/FR_Declaration_Paris.pdf)


<sup>3</sup> <https://charter-equality.eu/the-charter/observatoire-europeen-en.html>



 **AFFIRMONS** le potentiel de la coopération décentralisée – coopération au développement ville-ville – dans l'accélération des progrès en matière d'égalité des genres, à travers l'apprentissage entre pairs, le renforcement de capacités et l'échange de bonnes pratiques. Les échanges entre les gouvernements locaux de toutes tailles, notamment à travers notre écosystème de réseaux et d'associations, favorisent la garantie d'une approche ascendante par des acteurs connaissant les besoins et nécessités spécifiques de leur population, notamment depuis la perspective du genre ;

 **NOTONS** que l'humanité tout entière a été durement touchée par la pandémie de COVID-19, mais en démontrant une fois de plus qu'en temps de crise, les femmes sont parmi les premières et les plus touchées, dans leurs villes, leurs régions et au sein de leurs zones, activités et vies locales. Face à l'urgence climatique et pour renforcer la résilience, des leçons peuvent être tirées des multiples conséquences de cette crise sanitaire, sur les femmes partout dans le monde; et qui nous mettent au défi de repenser différemment l'ère post-COVID-19 ;

 **SOULIGNONS** que la décennie en cours a été fortement marquée par des attaques contre l'égalité des genres et les droits des femmes, sur tous les continents, qui se sont intensifiées avec la pandémie de COVID-19 et la crise mondiale. Nous devons mettre fin à l'important revers qui vise les cadres institutionnels et politiques de l'égalité des genres, notamment l'intégration de la dimension de genre, la protection sociale et du travail, l'éducation, la santé et les droits sexuels et reproductifs, ainsi que la prévention et la lutte contre la violence envers les femmes et les filles ;

 **SOUSCRIVONS** aux débats et aux documents de la réunion du groupe d'expert·e·s de la 65e session de la Commission de la condition de la femme <sup>[5]</sup>, qui a mis en évidence la tendance à la stagnation, voire à la régression dans certaines régions, des progrès accomplis en matière de participation des femmes à la sphère publique et politique et à la prise de décisions, ainsi que d'élimination de toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes et des filles, en invitant les dirigeant·e·s à utiliser les résultats des recherches et les données qui mettent en lumière les lacunes existantes, et à intégrer les approches intersectionnelles de l'égalité des genres dans toutes les sphères de gouvernement ;



## **SOULIGNONS**

que la responsabilité de parvenir à une plus grande égalité des genres et de sauvegarder et renforcer les droits des femmes ne peut pas incomber uniquement aux femmes, qui sont déjà confrontées à des obstacles accumulés les empêchant de s'engager et d'exercer une influence pleine et entière, et qui font l'objet d'un examen supplémentaire et de préjugés sexistes. L'inégalité entre les sexes est le résultat d'un déséquilibre historique du pouvoir entre les hommes en tant que groupe et les femmes en tant que groupe. Le travail sur l'égalité des genres doit également impliquer les garçons et les hommes, et remettre en question certaines notions de masculinité (ainsi que les normes relatives à la féminité) qui constituent un obstacle à une véritable égalité. Les dirigeants masculins doivent participer en tant qu'alliés pour éviter toute forme de régression et s'efforcer de mettre en place des politiques et des institutions sensibles à la dimension de genre, afin de poursuivre l'engagement de mettre en œuvre un cadre juridique international et de renforcer les institutions et les systèmes multilatéraux ;

Considérant ce qui précède, nous :



## **NOUS ENGAGEONS**

à améliorer la condition des femmes et à promouvoir l'égalité des genres en nous centrant sur la capacité des femmes à exercer une réelle influence sur leurs structures économiques, sociales, politiques et culturelles, y compris le droit au travail et les droits en matière de travail, et l'accès universel à la protection sociale. L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes constituent à la fois un objectif et un outil pour le développement durable de toutes les communautés à travers le monde, tel que le décrit l'ODD5 de l'Agenda 2030, en tant que question transversale à tous les objectifs et toutes les cibles, en particulier l'ODD 16, ainsi que le Plan d'action de Beijing.



## **INVITONS**

les dirigeant·e·s, les femmes et les alliés, à tous les niveaux de gouvernement, à renforcer, promouvoir et soutenir la voix, la participation, le leadership et la représentation actives, libres et égales de toutes les femmes et les filles dans toutes leurs diversités, et à signer, soutenir et diffuser l'appel à l'action sur le leadership des femmes pour l'après COVID-19, en considérant la nécessité d'étudier plus avant l'impact particulier de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les filles, et le potentiel unique du leadership des femmes pour parvenir à une reprise juste, équitable et verte, avec un rôle spécifique pour les femmes et les filles.



**APPELONS** les gouvernements nationaux et les instances des Nations unies, réunis à New York pour la 65e session de la Commission de la condition de la femme, à veiller au respect des accords et engagements internationaux à tous les niveaux, notamment en organisant des audits et des évaluations des progrès réalisés à ce jour, tout en définissant des mécanismes de suivi et de responsabilisation, y compris d'éventuelles sanctions et la reconnaissance internationale des lacunes et régressions persistantes.



**DEMANDONS** l'inclusion complète et égale des femmes et des filles dans tous les espaces, en s'attaquant explicitement aux lacunes en matière de droits numériques, dénonçant et offrant une protection sans équivoque contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes qui se produisent dans la sphère en ligne en constante expansion.

## Les femmes en première ligne de la pandémie : des villes et des territoires qui prennent soin

Les soins doivent être placés au centre, au cœur même de nos communautés. La pandémie de COVID-19 a révélé et amplifié les inégalités et les faiblesses de nos sociétés et illustre les risques auxquels nous sommes confronté·e·s si les choses continuent à se dérouler comme si de rien n'était. Les crises et les urgences sanitaires ne touchent pas les femmes et les hommes de la même manière. Cette reconnaissance fondamentale sera essentielle pour surmonter cette pandémie et cette crise, ainsi que celles à venir. Alors que la pandémie mondiale de COVID-19 se propage et que ses effets s'intensifient, nous constatons l'impact d'une telle crise sur l'accès des populations aux services publics locaux, en particulier sur les droits en matière de santé, de sexualité et de reproduction des populations vulnérables.

Les crises ont tendance à avoir un impact disproportionné sur les femmes car elles sont plus susceptibles de travailler dans des environnements informels. La contribution des femmes au travail de soins rémunéré et non rémunéré, et la nécessité de fournir des services publics locaux complets ne doivent pas être ignorées et devraient être valorisées au moment où nous établissons un cadre pour la reprise. Dans un contexte où les inégalités et la polarisation s'accroissent, la violence de genre et la discrimination à l'égard des femmes sont également en hausse, souvent exacerbées par la précarité des conditions de logement et par les mesures de confinement, qui surchargent les femmes de responsabilités en matière de soins. A cet égard, les femmes doivent être systématiquement impliquées dans les groupes spécialisés, les groupes de travail et les comités d'intervention sur le COVID-19, ainsi que dans les processus de prise de décisions législatives, politiques et budgétaires, dans les postes de direction et dans la recherche de parité entre les sexes.





Une planification urbaine et territoriale appropriée, et l'élaboration de politiques locales en général, ont un impact direct sur la vie des femmes et des filles, car elle détermine la manière dont elles interagissent et vivent la ville et le public. Différents projets et politiques devraient viser à renforcer la sécurité, la sûreté et la cohésion sociale des villes et des territoires.

L'égalité des genres devrait être au cœur des plans de relance en renforçant l'intégration de la dimension de genre, les politiques et la budgétisation sensibles à la dimension de genre, et la collecte de données intersectionnelles et désagrégées pour éclairer la prise de décisions.

## **Participation et prise de décisions des femmes : leadership local féministe**

Les femmes continuent à être sous-représentées dans la sphère publique et politique, en particulier dans les postes de direction, et ce à tous les niveaux de gouvernement, y compris au sein des parlements et des organes de délibération, du secteur privé, dans toutes les régions du monde. La participation active des femmes doit être célébrée, encouragée et soutenue, en particulier aux niveaux local et infranational. Le niveau local peut constituer un catalyseur important à la fois pour la participation des femmes en politique et à la prise de décisions, et en tant que vecteur de politiques sensibles à la dimension de genre et de la promotion de l'égalité.

Les administrations locales, régionales, nationales et internationales, tout comme les partis politiques, doivent redoubler d'efforts pour améliorer la représentation des femmes au sein des postes élus, administratifs et nommés aux plus hauts niveaux. Nous devons nous engager à mettre en place et maintenir des institutions sensibles à la dimension de genre et à l'égalité femmes-hommes, en tant qu'espaces sûrs qui permettent une participation égale et offrent des opportunités équitables, et qui soient libres de toute forme de violence, de discrimination et de pratiques néfastes envers les femmes. L'impact des femmes sur la prise de décisions bénéficie à l'ensemble de la société. Par conséquent, l'engagement des femmes relève d'une responsabilité commune, et doit devenir un objectif universel.

## **Recul démocratique et résistance féministe**

La montée des mouvements autoritaires et populistes, exacerbée par de nouvelles priorités dans le contexte de la crise, menace des décennies de progrès en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes. Défendre les droits des femmes, c'est défendre la démocratie et les droits humains. Les gouvernements locaux et régionaux sont en première ligne pour mettre en place des mécanismes garantissant les droits sexuels, reproductifs, de santé et autres. Une large coalition doit être mise en place, avec les femmes dirigeantes et les alliés des gouvernements locaux et régionaux, les



parlementaires et les organisations de la société civile, féministes, de base, militantes et communautaires, pour défendre les droits de toutes les filles et de toutes les femmes dans leur diversité et mettre fin à l'impunité de toutes les formes de discrimination et d'entrave fondée sur le genre, en veillant à ce que cela figure en tête de l'agenda lors des élections, dans les politiques et dans tous les forums pertinents.

## Les femmes à la tête de la résilience

Les femmes et les filles, et en particulier les femmes vivant en situation de pauvreté, sont plus vulnérables face aux impacts du changement climatique. Elles ont tendance à être confrontées à des risques plus élevés à cause du rôle, biaisé par le genre, qui leur est en général attribué dans le travail de soins et dans la collecte et la gestion de la nourriture et de l'eau. De par ce rôle particulier, elles représentent également un atout au regard de l'analyse des modèles de relance et de la transition écologique. Les impacts de la crise climatique et, plus largement, de la dégradation de l'environnement, sont sexospécifiques, et la Commission de la condition de la femme devrait donc intégrer cette question dans chacune de ses prochaines sessions. L'urgence climatique et la nécessité de se préparer aux périodes de crise et de détresse exigent des mécanismes, y compris des approches territoriales, pour des réponses et une résilience fondées sur le genre. La voie vers la transition écologique doit garantir une justice climatique, et observer l'impact spécifique des crises sur les femmes et les filles.

## Désinformation et données

L'augmentation importante des outils en ligne et des réseaux sociaux doit être abordée de manière attentive. Alors que les droits des femmes et les agendas relatifs à l'égalité des genres y trouvent un outil puissant de diffusion et de mobilisation, les attaques et le harcèlement virtuel augmentent, non seulement en termes de fréquence, mais également en intensité et degré de violence, ciblant de manière disproportionnée les femmes et leurs réseaux en ligne. Les campagnes de sensibilisation, les régulations, les réseaux de soutien et les mécanismes de recours pour les victimes sont des éléments fondamentaux face aux défis urgents et à la garantie des droits numériques des femmes. En réponse à la propagation effrénée de la désinformation, la mise à disposition de données fiables et la réalisation d'actions fondées sur des preuves constituent des instruments considérables. En particulier, les cadres de suivi et d'accompagnement, y compris ceux mis en œuvre par les gouvernements locaux et régionaux, doivent se baser sur les indicateurs détaillés et être capables de produire des données désagrégées, qui tiennent notamment compte de l'intersectionnalité et des identités et expériences multiples et différenciées des femmes de tous âges, dans l'ensemble de leur diversité, y compris les femmes en situation de handicap, les femmes LGBTQIA+, les femmes indigènes et/ou racialisées, les femmes issues de minorités religieuses, les femmes en situation de pauvreté, les femmes issues du milieu rural ou encore les femmes issues de la migration.



## Vers une 5ème Conférence mondiale sur les femmes

Face aux attaques croissantes, nous ne pouvons pas permettre la régression en matière d'égalité des genres. Il est temps de réunir à nouveau la communauté internationale pour défendre les droits des femmes dans le cadre d'une nouvelle conférence mondiale. Les engagements pris précédemment doivent non seulement être maintenus, mais aussi renforcés et accélérés. Les gouvernements et les dirigeants locaux et régionaux continueront à mobiliser leurs forces pour défendre les droits des femmes et l'égalité des genres en promouvant un leadership féministe et transformateur qui tient compte de la dimension de genre.

- 
- [1] <http://www.bestpracticesfoundation.org/pdf/PDF19b2-Women-Local-Gov.pdf>  
 [2] [https://www.uclg.org/sites/default/files/ENG\\_Amended%20Paris%20Declaration@31.pdf](https://www.uclg.org/sites/default/files/ENG_Amended%20Paris%20Declaration@31.pdf)  
 [3] <https://charter-equality.eu/the-charter/observatoire-europeen-en.html>  
 [4] [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1\\_Global/CEDAW\\_C\\_GC\\_35\\_8267\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/CEDAW_C_GC_35_8267_E.pdf)  
 [5] <https://www.unwomen.org/en/csw/csw65-2021/preparations/expert-group-meeting>

